



Juillet
2022

le
Capito'lien



Sommaire

MOT DU MAIRE	P03
BUGDET	P04
VIE COMMUNALE	P06
VIE CULTURELLE	P12
VIE SOCIALE-ASSOCIATIVE	P19
VIE SPORTIVE	P22
URBANISME	P24
VIE INTERCOMMUNALE	P26
ENVIRONNEMENT	P25
AGRICULTURE	P30
RECETTE	P31
AGENDA DE L'ÉTÉ	P32

Photo de couverture :
Pole culturel Saint-Julien

Rédaction et responsable de publication
Mairie de Saint-Julien-Chapteuil
Dépôt Légal à Parution

Photographies, infographies, Illustrations
Mairie de Saint-Julien-Chapteuil
Agence Pubetcom

Réalisation et confection du document
Agence Pubetcom 17 Rue Général Lafayette
43000 Le Puy-en-Velay
N°50188684000039

La production d'imprimés compatible avec l'environnement et la rentabilité ne sont pas en contradiction. Nous sommes l'une des premières imprimeries qui veille non seulement à une utilisation des ressources ménageant l'environnement lors de la production, mais nous nous efforçons de travailler de manière climatiquement neutre dans tous les domaines de l'entreprise. Mais cela n'est pas suffisant. C'est pourquoi nous soutenons de manière ciblée des projets environnementaux qui sont particulièrement touchés par notre branche d'activité. Avec Pubetcom, vous avez un partenaire responsable, conscient des problèmes d'environnement et digne de confiance à vos cotés.

Bienvenue

Manon CHAUSSENDE
Directrice Office
Tourisme



Pierrette ROMANET
Responsable du camping

Alexandre PRADINES et
Jean Benoit PRORIOL
Audioprothésistes DE



Patrice VIGUIER
Agent Maison France
Services

Dominique et
Karina GODFROY
Nouveaux propriétaires
de l'hôtel-restaurant le
Barriol



Mot du maire

Un nouvel été arrive. Il s'accompagne des traditionnelles festivités auxquelles toute la population est chaleureusement invitée. La saison culturelle de juillet et août sera riche et diverse avec de très nombreuses animations attestant de la vitalité de nos associations. Ces manifestations sont essentielles, car elles participent au dynamisme du village et font de Saint-Gulien-Chapteuil une commune où le "vivre ensemble" prend tout son sens. Chaque administré va pouvoir profiter du temps ensoleillé et d'un repos bien mérité après des mois difficiles liés au contexte sanitaire.

Le 30 juillet, nous avons l'honneur de recevoir la famille Klarsfeld, bien connue pour avoir consacré sa vie à la traque des nazis. Serge Klarsfeld, en 1944, alors qu'il était enfant, a vécu 9 mois réfugié à Saint-Gulien, rue Chaussade, avec sa sœur Georgette et leur maman Raïssa.

Lors de cette journée qui leur sera consacrée, après une conférence, une plaque sera dévoilée en souvenir de leur passage dans notre village qui, pendant l'Occupation, a accueilli plus de 1400 réfugiés venus du Nord et de l'Est de la France, mais aussi de Belgique. Elles fuyaient l'occupation allemande. La commune a longtemps été une terre d'accueil et c'est encore le cas. A ce titre, l'équipe municipale tient à remercier l'ensemble de la population pour le mouvement de solidarité envers les Ukrainiens lors des collectes organisées avec les pompiers.

Cette fin d'été marquera l'achèvement des travaux du pôle culturel "L'échappée". Dès septembre, les capitoliens, bénéficieront des livres, des jeux, des activités nouvelles à la médiathèque, mais aussi des films et des concerts dans l'auditorium. Des salles pour l'apprentissage de la musique permettront un accès aux cours dispensés par l'école intercommunale de musique. Il y aura aussi des expositions diverses, et bien entendu, le musée Jules Romains qui bénéficiera des technologies les plus attractives et ludiques pour rendre la visite passionnante. C'est là un grand chantier qui aboutit. L'inauguration aura lieu le week-end du 23 au 25 septembre.

Dans un registre différent, le budget pour l'exercice 2022 a été adopté lors du conseil municipal du 22 avril dernier. Au-delà des dépenses imposées par la réglementation, de celles liées au phénomène économique de l'inflation, de celles concernant l'entretien du patrimoine et des engagements déjà contractés, l'adoption du budget exprime la stratégie de notre équipe et reflète les orientations politiques auxquelles nous sommes attachés. Ainsi nous montrons notre détermination à soutenir l'activité économique par un niveau d'investissement adapté aux nouveaux besoins de notre population en constante augmentation, les taux d'imposition restant toujours inchangés. Nous voulons moderniser notre cadre de vie et ainsi avoir le regard toujours tourné vers l'avenir.

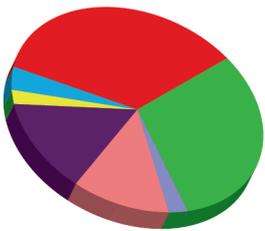
Pour terminer, il me reste plus qu'à vous souhaiter une période estivale sous les meilleurs auspices.



Budget

FONCTIONNEMENT DÉPENSES

Charges caractère général	693 500,00	31%
Charges de personnel	781 725,00	35%
Atténuations de produits	85 000,00	4%
Opérations d'ordre	45 000,00	2%
Virement section investissement	313 740,00	14%
Autres charges gestion courante	273 800,00	12%
Charges financières	55 600,00	2%
Charges exceptionnelles	1000,00	0%
TOTAL DÉPENSES	2 249 365,00	

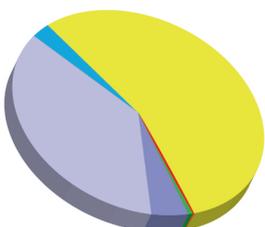


Charges caractère général
Charges de personnel
Atténuations de produits
Opérations d'ordre

Virement section investissement
Autres charges gestion courante
Charges financières
Charges exceptionnelles

FONCTIONNEMENT RECETTES

EXCÉDENT	13882,97	1%
Impôts et taxes	1 242 303,00	54%
Produits exceptionnels	200,00	0%
atténuations de charges	65 000	3%
Dotations	821 679	37%
Produits services	101 500	5%
Produits de gestion courante	4800	0%
TOTAL RECETTES	2 249 365,00	

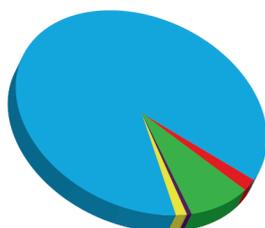


Excédent
Impôts et taxes
Produits exceptionnels
atténuations de charges

Dotations
Produits services
Produits de gestion courante

INVESTISSEMENT DÉPENSES

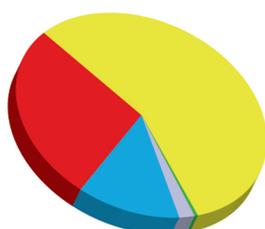
Emprunts	219 000,00	9%
Subventions équipement versées	50 000,00	2%
Immobilisations corporelles	2 123 538,09	87%
Immobilisations en cours	32 586,12	2%
Immobilisations incorporelles	10000,00	0%
TOTAL DÉPENSES	2 435 124,21	



Emprunts
 Subventions équipement versées
 Immobilisations corporelles
 Immobilisations en cours
 Immobilisations incorporelles

INVESTISSEMENT RECETTES

EXCÉDENT	13614,18	1%
Subventions d'investissement	1 392 770,03	56%
Dotations	670 000	28%
Virement section	313 740	13%
Opérations d'ordre	45000	2%
TOTAL RECETTES	2 435 124,21	



Excédent
 Subventions d'investissement
 Dotations
 Virement section
 Opérations d'ordre

Vie communale

MISE À L'HONNEUR DE LA FAMILLE KLARSFELD

Afin de rendre hommage à la célèbre famille Klarsfeld, une plaque du souvenir sera inaugurée le 30 juillet en leur présence. Raïssa, Georgette et Serge Klarsfeld se sont réfugiés dans le village pendant la dernière guerre jusqu'à la Libération, après l'arrestation de leur père Arno à Nice par les allemands. Ils avaient déjà échappé à une première rafle à Paris.

La famille Klarsfeld est originaire de Roumanie. Les parents vivent à Paris. Georgette y naît en 1931. Quant à Serge il voit le jour en Roumanie en 1935. Après l'exode en 1941, la famille se réfugie à Nice. La Gestapo d'Aloïs Brunner multiplie les rafles avec l'arrestation en 1943 d'Arno, (il décède à Auschwitz en août 1944). Raïssa et les enfants après quatre mois de traque se réfugient à St-Julien-Chapteuil en mars 1944. Ils repartent en Roumanie à la libération dans la famille maternelle et reviennent en France en 1947.

Serge poursuit sa scolarité, devient professeur d'histoire et diplômé de l'institut d'études politiques de Paris, puis historien et avocat. Il rencontre Beate Künzel née à Berlin en 1939. Son père mobilisé avec l'armée allemande, est fait prisonnier par les anglais. A sa libération la famille s'installe à Berlin. Beate rejoint Paris comme fille au pair et rencontre Serge Klarsfeld. Ils ont deux enfants Arno et Lida.

La venue au pouvoir en Allemagne du chancelier Kurt Kiesinger en décembre 1966, avec son passé au sein du parti nazi pousse Beate, devenue un visage de la nouvelle génération allemande, à s'insurger publiquement par une tribune dans la presse en janvier 1967. D'autres textes coécrits avec Serge suivront (notamment «le sommeil trouble de l'Allemagne» écrit à St-Julien-Chapteuil lors d'un week-end passé dans le village en 1967). La conséquence est immédiate avec le licenciement de Beate de l'OFJA, (Office franco-allemand pour la jeunesse) en août 1967. C'est à partir de ce moment-là que commence le combat des époux Klarsfeld pour la traque et les condamnations des criminels de guerre nazis.

Beate marque son hostilité au pouvoir allemand en giflant le chancelier Kurt Kiesinger lors d'un congrès à Berlin le 7 novembre 1968 avec un retentissement mondial. Ils engagent de multiples actions à travers le monde, (conférences, coups d'éclat, recherches

historiques). Ils subiront des expulsions, des arrestations, de la prison, échappent à des attentats). Ils traquent les criminels nazis au Liban, en Argentine, en Uruguay, au Chili, en Syrie, en Autriche... Leurs combats aboutiront avec l'arrestation et les condamnations de beaucoup d'entre eux : Adolf Eichmann, Martin Bormann, Josef Mengele, Klaus Barbie, (le bourreau de Jean Moulin)... D'autres en France, seront recherchés, accusés et condamnés pour leurs collaborations, (René Bousquet, Maurice Papon, et Paul Touvier).

Beate et Serge Klarsfeld ont publié de nombreux ouvrages sur leurs combats et la déportation des juifs. Ils sont fondateurs et président l'association Fils et Filles de déportés juifs de France (FFDJF) depuis 1979. Actuellement ils militent toujours en continuant leurs actions par des conférences en France et à l'étranger.

Pour connaître leur univers et leur attachement à St-Julien-Chapteuil, toute la population est invitée, le 30 juillet, à partir de 16h, à la conférence à l'espace associatif et culturel, suivie de l'inauguration d'une plaque du souvenir sur la façade du Bar des Sucs.



LA BELLE HISTOIRE D'UN COUPLE DE CENTENAIRES

Le samedi 7 mai, à l'Espace associatif, la mairie a eu le plaisir d'organiser un apéritif pour honorer Christiane et Jean Couret, tous les deux centenaires. Christiane, originaire du Nord, est venue se réfugier à Saint-Julien Chapeuil en 1940, dans une maison familiale, alors que le Nord de la France était occupé par les Allemands. Comme des milliers de Français, la famille a fui en zone libre (nous reviendrons sur ce sujet dans un prochain numéro car ce sont de nombreuses familles qui ont trouvé refuge sur notre commune).

Christiane et les siens, faisaient donc partie de ce flot de Français échappant à la dictature nazie. Mais, elle n'est jamais repartie. Elle a rencontré l'amour à Saint-Julien et en mai 1944 elle épousait Jean Couret. Le couple s'est alors installé dans la rue Chaussade où ils élèveront 5 enfants tout en gérant une épicerie durant plusieurs années avant de se retirer, à l'étage, de cette même habitation.



Lors de son discours, André Ferret a expliqué avoir remarié le couple en 2014 pour leurs soixante-dix ans de mariage !

La famille a prolongé cette fête par un repas pour célébrer dignement ce double anniversaire.



QUATRE MÉDAILLÉS, DANS UNE COMMÉMORATION DU 8 MAI EXCEPTIONNELLE,

Pour des raisons d'agenda, la commémoration a été reportée au 15 mai. Elle était exceptionnelle en raison de l'accompagnement de la fanfare de St-Jean-de-Nay et la présence de divers élus : la députée Isabelle Valentin, les sénateurs Olivier Cigolotti et Laurent Duplomb, le conseiller départemental Raymond Abrial. Le défilé partait de la Place St-Robert pour monter la rue Chaussade, les portedrapeaux en tête suivis de la fanfare, des jeunes élus municipaux avec le maire André Ferret et les membres du conseil municipal, des personnalités, des pompiers volontaires et des capitoliens.

Après l'office religieux, le cortège a pris la direction du monument aux morts pour



assister à la cérémonie dirigée par le commandant honoraire Jean-Pierre Exbrayat. André Ferret et Christian Allègre, président de l'UDAC (Union Départementale des Anciens Combattants) ont fait la lecture des manifestes avant le dépôt des gerbes devant le monument aux morts et celui de l'ensemble des combattants de la commune. Puis chacun des jeunes conseillers municipaux a lu une strophe du poème « Liberté » de Paul Eluard. Le caractère exceptionnel était aussi la remise de la médaille d'anciens combattants à quatre anciens appelés en Algérie : Aimé Chalendard, Robert Machabert, Paul Verdier et Camille Vey. La fanfare a clos l'hommage en musique avant l'invitation à la mairie pour un vin d'honneur offert par la municipalité aux invités et à toute la population.



SAINTE-BARBE ET REMISES DE MÉDAILLES CHEZ LES POMPIERS

Le samedi 23 avril les pompiers volontaires de Saint-Julien-Chapteuil ont pu enfin fêter la traditionnelle Sainte-barbe. Un moment de joie et de convivialité bien mérité pour ces hommes et ces femmes dévoués. En 2021, ce sont 421 interventions qui ont été réalisés. C'est dire l'importance de cette caserne dynamique et indispensable.

La cérémonie de la Sainte-barbe, à l'Espace associatif, a été l'occasion de remettre des médailles en présence du maire André Ferret, entouré des maires des communes voisines mais aussi de nombreuses personnalités : le sénateur Olivier Cigolotti, le lieutenant-colonel Achard, le capitaine Pestre, président de l'Union départementale des pompiers et le major de gendarmerie Bertrand, Raymond Abrial, conseiller départemental.

L'honneur revenait avant tout à Jean Pierre Exbrayat, chef de la caserne de 1998 à 2017, avec près de 40 années de pompier volontaire tout en étant éducateur spécialisé. Il a gravi les échelons pour devenir en parallèle moniteur de secourisme. Il s'est aussi spécialisé en secours routiers, feux urbains et feux de forêts, niveau 2. Enfin, il a intégré la cellule départementale psychologique. Le capitaine Jean Pierre Exbrayat a été nommé commandant honoraire et il a reçu la médaille Grand Or, tout comme son successeur au centre de secours, le capitaine, Eric Coste. Par ailleurs, Lucien Dunis et Arnaud Roche ont reçu l'Or, Marion Fargier, Marine Lyotard et Maxime Machabert le Bronze. De nombreux galons ont été attribués aux derniers entrés, parfois très jeunes ce qui prouve bien l'esprit d'équipe et la qualité du travail des pompiers capitoliens qui font des émules.



LES MOULINS DE NEYZAC : UNE RÉNOVATION DANS LA PURE TRADITION



Si vous souhaitez faire un don (déductible de vos impôts) pour aider à la réhabilitation des moulins de Neyzac, vous pouvez vous rendre à la mairie pour vous procurer un bulletin de souscription. Il est aussi possible de passer par le site internet de la Fondation du Patrimoine (<http://www.fondation-patrimoine.org/faire-un-don/moulin-de-neyzac-a-saint-julien-chapteuil>).

Le 16 mars 2022, André Ferret a signé une convention avec la Fondation du Patrimoine (représentée par Hélène Bonnet, déléguée départementale) et la Région (représentée par Caroline Di Vincenzo, conseillère régionale) ainsi que dix mécènes privés ce qui a permis au projet de prendre toute sa dimension. Le but final étant de rénover les moulins et faire un circuit de randonnée qui pourrait partir de l'office du tourisme et suivre le parcours des moulins en passant par celui de Guérin, bâti sur la Sumène. Au plus long cette boucle fera 10 kms.

La restauration des quatre moulins est un chantier hors normes dont nous avons déjà parlé lors du précédent numéro. Les moyens utilisés sont respectueux du site et de la nature. Par exemple, l'association Meygalit a conclu un contrat avec la mairie afin de remonter les murs en pierres sèches. Aucun béton ne sera utilisé. Tout sera naturel : toit en lauzes, charpente en bois, mise en eau des biefs.

Depuis le 7 mars, les travaux ont commencé avec l'élagage et l'abattage d'arbres indésirables, trop nombreux, ou abimés, sans dégrader les lieux. Des forestiers ardéchois de la coopérative Longo Maï (Chanéac) sont intervenus en utilisant des chevaux pour tracter et évacuer les arbres. Les chevaux ne détériorent pas les sols. Les attelages sont composés de deux chevaux de race Trait du Nord. Une race docile, massive et corpulente. Pendant toute la semaine, les deux bêtes, Tonnerre et Boston ont remonté du ruisseau des quantités de grumes qui, en accord avec la municipalité, sont désormais à disposition des propriétaires des parcelles et des habitants de Neyzac.



SOIRÉE JEUX ORGANISÉE PAR LE CMJC

Nos jeunes conseillers municipaux ne chôment pas et les idées fusent les jeudis soir lors des réunions en mairie avec les élus responsables. Après le soutien précieux qu'ils ont apporté aux conseillers municipaux lors du goûter des aînés, nos jeunes ont décidé d'organiser une soirée jeux le 17 février, avec l'appui de Loïc Bardirot et de l'animateur de l'association Cekankonjou. Cette soirée était ouverte aux enfants de 4 à 12 ans de 18h à 20h à l'Espace associatif. Chaque jeune élu avait pour mission d'afficher la manifestation dans leurs établissements pour information, (l'affiche était réalisée par leurs soins avec les conseils des élus municipaux de la commission santé sociale). Chaque jeune élu était chargé de la communication de cet évènement : poser des affiches, distribuer des flyers dans leurs écoles ...

De très nombreux enfants et quelques parents ont répondu présents à cette soirée de rires et de partage autour de jeux variés et originaux. Nos jeunes élus n'ont eu de cesse d'aider à la mise en place des tables et des chaises, puis de distribuer les pizzas commandées par les participants. Ils les ont réalisées eux-mêmes avant la soirée avec les conseils avisés et bienveillants de Laurent Marchandé, élu municipal. Un succès qui prouve combien nos enfants savent ce qu'est l'amitié, le partage, la solidarité mais aussi déjà le sens du devoir, des responsabilités et de l'engagement.



OPÉRATION « VILLAGE PROPRE »

A l'initiative du Conseil Municipal des Jeunes Capitoliens, une matinée de ramassage des déchets a eu lieu le dimanche 8 mai. Rendez-vous était donné place de la mairie à toutes les bonnes volontés, les jeunes élus s'étant chargé de la communication dans leurs écoles respectives. Equipés de gants, de bottes et surtout de sacs poubelles offerts par l'entreprise Chapeuil Plastic, plusieurs groupes d'enfants encadrés de parents ou d'élu(e)s sont partis à la chasse aux déchets. Ils ont arpenté les rues du bourg, le fil des ruisseaux à Sumène ou à Chaize, ou encore les environs du parking Mauras. La collecte fut plus que fructueuse. Laurent Marchandé a dû utiliser son quad pour transporter des déchets lourds et volumineux. Beau succès pour cette nouvelle initiative du CMJC.

Nouvelle organisation de la collecte des déchets par le SICTOM Emblavez Meygal. Désormais, les ramassages seront assurés aussi les jours fériés (sauf le 1er janvier) sur la commune à savoir les mardis à partir de 5 heures du matin. Merci de rassembler et de présenter les bacs la veille.



DANSER POUR LES ENFANTS DE MADAGASCAR

Les enfants de moins de 12 ans étaient invités le samedi 19 mars à l'Espace associatif pour une boom organisée par l'association Zazakely mada 43 qui soutient les écoliers du village malgache d'Antshanandria, village natal du père Martin Randriamamory, curé de l'Ensemble paroissial St-Régis. Une pêche aux canards et une dégustation de barbe à papa,

complétaient la fête. Les recettes des entrées et de la vente de pizzas serviront à l'achat de médicaments, de fournitures scolaires pour la prochaine rentrée scolaire des élèves malgaches et pour le repas de la fête d'indépendance de l'île le 26 juin. La randonnée d'automne qui avait déjà connu un vif succès sera renouvelée cette année.



DEUX ANIMATIONS RÉUSSIES POUR L'APE DE L'ÉCOLE ST JOSEPH

Dimanche 10 avril, le terrain de camping s'est transformé en terrain de jeu pour une chasse aux œufs ! Près de 150 enfants accompagnés de leurs familles ont fouillé chaque recoin, arbuste, muret, haie, pour y dénicher des rubans de différentes couleurs qui leur donnaient droit à un assortiment de bonbons, de chocolats et œufs de Pâques. Une vente de gâteaux cuisinés par les parents complétait cette matinée de bonne humeur générale. Ce fut un vrai succès avec plus de mille œufs distribués et 150 pizzas vendues.

Un bal traditionnel : Les élèves de l'école Saint-Joseph ont participé à quatre séances d'apprentissage de danses traditionnelles avec Laurent Machabert, intervenant pour le CMDT du Puy-en-Velay (Centre de Musiques et de Danses Traditionnelles). Vendredi 15 avril ils ont présenté avec leurs enseignants leurs danses devant leurs parents et leurs familles, venus nombreux : farandole, scottish, bourrée, polka selon les niveaux de classes. Les enfants étaient guidés par l'animatrice Céline Goupil et accompagnés par les musiciens du CMDT. Pour Annabelle Masson, directrice de l'école primaire, hormis le spectacle, c'était aussi un projet intéressant pour la cohésion entre les élèves.



DES ENFANTS CRÉATEURS DE DÉCORATIONS POUR PÂQUES

Le 13 avril, les bénévoles de la bibliothèque ont proposé un atelier de création de décorations destiné aux enfants de la commune à partir de 4 ans. Ils étaient accompagnés de leurs parents ou grands-parents. Une quinzaine ont participé à ce moment de création et d'échanges intergénérationnels organisé autour de trois projets : fabrication d'une poule culbuto, d'un poussin dans

son œuf et de cartes à décorer librement. Il a d'abord fallu découper puis plier, coller et assembler. En fin d'après-midi, chacun est reparti avec sa création heureux de ce moment ludique et créatif.



Vie culturelle

LE NOUVEAU MUSÉE JULES ROMAINS VA OUVRIR SES PORTES

Depuis le temps qu'ils s'ennuyaient dans l'ancien musée Jules Romains, place Saint Robert, les tableaux, les objets, et même la bibliothèque et le bureau de l'écrivain rêvaient de voyage. Et lorsque le maire leur dit qu'ils déménageraient leurs pénates dans le futur Pôle culturel, ils virent ciel bleu, voûte étoilée, et printemps dans la forêt du Meygal ; images de cinémascope où leur héros, l'auteur céléberrissime de Knock, partirait enfin pour d'autres aventures, au volant de sa nouvelle voiture flambant neuve.

- Enfin, on va pouvoir s'exprimer, dit la bibliothèque. En paquet, comme ça, tous ensemble dans l'ancien musée, cela ne voulait plus rien dire. D'ailleurs, les gens ne nous visitaient plus. « Trop petit, trop entassé, trop de choses à la fois », qu'ils disaient. Quant à l'accès, n'en parlons pas : étroit, malaisé, un vrai casse-patte. De quoi en décourager plus d'un. Tandis que dans le nouveau Pôle culturel : pas de problème, le nouveau musée sera accessible dès l'entrée, au rez-de-chaussée, et ce sera plus grand qu'ici.

- Ça, c'est chouette, s'exclamèrent les tableaux tous ensemble. Ceux qui s'exprimaient ainsi étaient d'anciens portraits de Jules Romains, des deux femmes de sa vie, Gabrielle et Lise, et de ses amis écrivains et peintres. On en a assez ! dirent-ils d'une seule voix, d'être des images figées. Sortons de nos tableaux ! Place à la vidéo, projetée sur les murs du nouveau musée, place à l'interactif, aux tables numériques, à la chambre sonore qui fera entendre les chères voix du passé. Place au moderne !

- Et aux parcours individuels, sans guide, ajouta une ancienne affiche de la pièce de théâtre Volpone, de 1928. Ce sera gratuit pour le visiteur. Projetée sur les murs du musée, je serai enfin mise en valeur, comme vous autres d'ailleurs, mes sœurs, ajouta-t-elle de sa voix la plus chaleureuse. Mes chères et tendres compagnes, photographies, cartes postales, affiches, dans les vidéos vous attesterez de la richesse d'une « vie inimitable », comme le disait notre grand maître.

- Objection, vieille chouette ! glapit le grand bureau. Vous oubliez un point essentiel : le « conservatoire » ! Sachez tous, d'ailleurs, que vous me devez le respect. C'est moi qui ai dévotement reçu les dernières lignes de l'écrivain avant sa mort, en 1972, alors que nous logions rue de Solférino à Paris. Entre lui et moi, c'était tout simplement une histoire d'amour. Et je peux bien vous le dire maintenant : même si j'étais déjà au centre de l'ancien musée, il me plaît davantage encore d'être mis en valeur dans ce que l'on appellera « le conservatoire ».

- Ça, c'est bien vrai, ajoutèrent les tableaux de Lise et Jules Romains peints par Benn. Epatant, ce conservatoire : il fallait y penser. Y seront présents certains d'entre nous, après sélection, dans un bel espace situé au fond du nouveau musée, derrière une baie coulissante et sous éclairage. Imaginez un peu : chaque objet sera tour à tour davantage éclairé, avec un commentaire pour chacun enregistré en deux langues au choix, sous casque audio. Beau, pédagogique. Et notre couple sera au centre de tous les regards.

- Bel espace, bel espace... Vieux tromblons, vous en avez de bonnes ! crièrent d'une seule voix les objets délaissés. Douze mètres carrés où nous ne pourrions même pas tous entrer ! Voilà bien la parole

de privilégiés. Nous l'avons pourtant dit et redit à ces têtes folles de l'association : c'est de la discrimination. Pour nous autres rescapés de l'ancien musée, diplômes de Louis Farigoule, anciennes photographies de voyage, livret militaire et permis de conduire, médailles et classeurs, portraits, ce sera le grenier, et le dépôt dans des cartons ! Je proteste de cette injustice avec force, de toute ma romainsienne indignation.

- Votre tour viendra, ajouta sagement la bibliothèque, dont le ton aimable et conciliateur calma l'auditoire. Celle qui reprenait ainsi la





parole était une bibliothèque avisée, d'un style néo-classique, qui avait porté toute l'œuvre de Jules Romains dans l'ancien musée. Sachez-le bien, dit-elle : ce conservatoire sera changeant, tous les six mois, par thème choisi. Pour l'inauguration, prévue le samedi 24 septembre, ces têtes que vous jugez si folles ont choisi « Jules Romains et le pays natal ».

- Il y aura même des estampes du peintre vellave Pierre Favier, à partir de la pièce Cromedeyre-le-

Vieil. En exposition temporaire, bien sûr, pendant trois mois.

- À propos de ces expos, n'est-il pas prévu plus tard d'accueillir dans le musée des artistes qui en feront la demande ? On a même parlé des micro-folies du musée de la Villette...

- Mais oui, tout à fait, conclut la sage bibliothèque. Le futur musée sera ouvert à la culture venant de l'extérieur, pourvu qu'elle justifie d'une démarche de qualité et d'authenticité définis dans une charte. Aujourd'hui, Jules Romains ne serait pas fâché que l'on invitât à ses côtés des peintres, sculpteurs, photographes et dessinateurs venant d'ailleurs... Sans parler des grandes œuvres projetées en numérique, venant des Musées nationaux !

Depuis sa création en juin 2019, l'association Espace Jules Romains accompagne la municipalité dans la création d'un nouveau musée consacré à l'écrivain, qui se situera dans le bâtiment du Pôle culturel. Ce nouveau musée d'une surface de 67 m2 comprendra deux parties. La première sera interactive, avec des vidéos en boucle, une chambre sonore, deux tables tactiles, des ordinateurs individuels, un petit écran vidéo ; cette partie accueillera aussi des expositions temporaires. La seconde partie du musée, de 12 m2, sera un conservatoire sous vitre, reprenant de manière sélective des éléments de l'ancien musée pour une période de six mois, de manière cyclique.

Alain Bosdecher

L'association a pris en charge techniquement et financièrement le projet, pour un budget d'ensemble de 96.000 euros. Elle a reçu une subvention de fonctionnement de la municipalité de 20.000 euros, et des subventions d'investissement de la Région, du Département, et devrait recevoir prochainement celle du Leader (fonds européens). Elle vient de recevoir une aide de la Fondation du Patrimoine, de 4000 euros.





KENT ET FRED BOBIN EN CONCERT

Dans le cadre du festival « Les nuits de la paille à son », Agora en partenariat avec Labeldiff43 a organisé un concert de Kent et Fred Bobin le 5 février dans la salle du cinéma de la mairie. Le président de l'association Yvan Marc, était ravi d'avoir fait salle comble malgré la crise sanitaire toujours en cours. Le duo a régalé le public pendant deux heures avec un récital de leurs compositions respectives et quelques reprises d'autres chanteurs, (« C'est extra » de Léo Ferré, « Jaurès » de Jacques Brel, « il est trop tard » de Georges Moustaki). De l'avis des spectateurs c'était un concert qui « fait du bien ». Ils n'ont pas hésité à les accompagner dans leurs chansons respectives, « J'aime un pays » de Kent ou « Tant qu'il y aura des hommes » de Fred Bobin. Mélangeant leurs deux voix, accompagnées à la guitare, ils ont offert un moment de partage, plein de fraternité et de talent.



BRASSENS REMIS À L'HONNEUR PAR YVAN MARC ET RÉMI PEYRACHE

Le 4 mars, à l'espace associatif dans le cadre de la programmation des animations d'Agora, Yvan Marc et Rémi Peyrache ont fait revivre les textes et les mélodies de Brassens avec originalité et talent. Avec leur formule guitare-voix, les deux artistes aulignériens ont repris une vingtaine de titres de façon intimiste et chaleureuse. Ils ont choisi les chansons les plus impertinentes et les plus controversées de l'époque, (le gorille, les filles de joie, la mauvaise réputation, hécatombe au marché de Brive-la-Gaillarde...), mais aussi les plus tendres et les plus populaires connues de tous, reprises par le public (le petit cheval blanc, l'auvergnat, les copains d'abord...). Ce spectacle avait été créé par les deux artistes en 2021, dans le cadre du centenaire de la naissance de Georges Brassens.

S'INITIER AU HIP HOP

Pendant les vacances de février, l'association Agora a proposé un stage de danse hip hop aux enfants de 7 à 14 ans. Ils étaient encadrés par Victor Moutbeka, maître de la spécialité en Haute-Loire. Ils se sont familiarisés avec les chorégraphies du hip-hop, une musique rythmique associée au rap mais aussi au break dance, une danse de figures acrobatiques au sol. Des ateliers de musicalité leur ont permis par ailleurs de travailler sur la confiance en soi, la créativité en solo, en duo ou en groupes. En fin de stage, ils ont présenté à leurs familles les figures et les enchaînements qu'ils avaient appris pendant la semaine. D'abord un show hip-hop ensemble sur scène, puis du break dance dans la salle. Pour finir, entourés par les spectateurs, ils ont fait une démonstration de « battle », un combat entre deux équipes de



danseurs. Encouragés et longuement ovationnés par un public ravi et impressionné par les chorégraphies proposées.



UN SPECTACLE DE THÉÂTRE D'IMPROVISATION

Durant les vacances d'avril, dix enfants de 8 à 12 ans ont participé à un stage de découverte du théâtre d'improvisation encadrés par Marine Floquet, créatrice de la troupe de la SLIP (Sympathique ligue d'improvisation ponote). Deux heures par jour, les enfants ont appris les bases de ce type de jeu de scène : la créativité, la confiance en soi, la relation aux autres. Le dernier jour, ils ont présenté un spectacle aux familles qui prenaient part

au déroulement des scènes improvisées en désignant leurs lieux, ou leurs thèmes (ex : banc, salle d'attente...). Les jeunes devaient donc inventer et jouer une histoire sans préparation préalable.

Malgré leur stress, ils ont surmonté leur appréhension et ont offert plus de dix pièces sous les applaudissements d'un public conquis !



LE SUCCÈS DU CINÉMA POUR ENFANTS

Depuis le début de l'année, l'association Ciné Velay programme des séances pour les jeunes enfants de 3 à 7 ans chaque deuxième dimanche du mois, à 10 heures. Lors de la première représentation, « Panda, petit panda » la salle a accueilli plus d'une cinquantaine de personnes. Cette programmation des films, intitulée « Les P'tits mordus de cinéma » est faite avec rigueur et professionnalisme. Nombre d'enfants sont dans l'attente des prochaines séances. Les responsables de Ciné Velay (Patrick Lostys, Jo Romeuf, François Aoustet et Joël Mallet), forts du succès de leur initiative, proposent aussi des films pour jeune public à partir de 6 ans les mercredis après-midi à 15 heures durant les vacances scolaires.

UNE CONFÉRENCIÈRE PASSIONNÉE

Le samedi 9 avril, salle du cinéma de la mairie, Maria Grâce Salamanca-Gonzalès, conviée par Agora a animé une conférence-débat sur le sujet : « entendre les voix basses, la France de l'intérieur ». Mexicaine, philosophe et chercheuse à l'École Urbaine de Lyon, elle a su créer auprès du public un échange riche sur les relations humaines actuelles. Les participants constatent de nos jours un manque d'écoute, de fraternités où les « voies hautes étouffent les « voies basses ». Avec une connexion quasi permanente aux réseaux sociaux, les gens deviennent en fait, de plus en plus isolés et indépendants. Le témoignage de Christiane Michel, ex-restauratrice a abondé en ce sens après observation de sa clientèle. Dorlinda Brahimaj, albanaise réfugiée en France et étudiante à Lyon, a témoigné du paradoxe entre l'accueil chaleureux qui lui a été fait en France et les difficultés relationnelles rencontrées lors de ses démarches administratives. Une fois n'est pas coutume, la conférencière a terminé en musique accompagnée par son mari en interprétant quelques airs du répertoire mexicain.



LE COLLÈGE JULES ROMAINS A REÇU LE PRIX DES INITIATIVES EUROPÉENNES

Catherine Guy-Quint, ex-députée au Parlement européen, ancienne élue locale, départementale et régionale d'Auvergne, accompagnée d'Eric Egli, président du Mouvement Européen d'Auvergne, ont remis à Stéphanie Soloy, principale du collège Jules Romains le prix des Initiatives Européennes, en présence de Marie-Hélène Aubry, inspectrice directrice d'académie. Ce prix récompense les établissements scolaires qui se sont distingués en menant à bien des projets innovants d'envergure européenne, conçus pour susciter la curiosité des élèves et les accompagner dans la construction de leur identité culturelle et citoyenne. Dans le département, le collège capitolien répondait aux critères de sélection.



Ce projet était mené en continu depuis 2010 à l'initiative d'Amy Imbert, professeur d'anglais d'origine américaine, basé sur des échanges en lien avec d'autres élèves de Pologne, Roumanie, Portugal, Turquie, Espagne, Italie, Lituanie, République tchèque et Finlande. Depuis 2019, ce

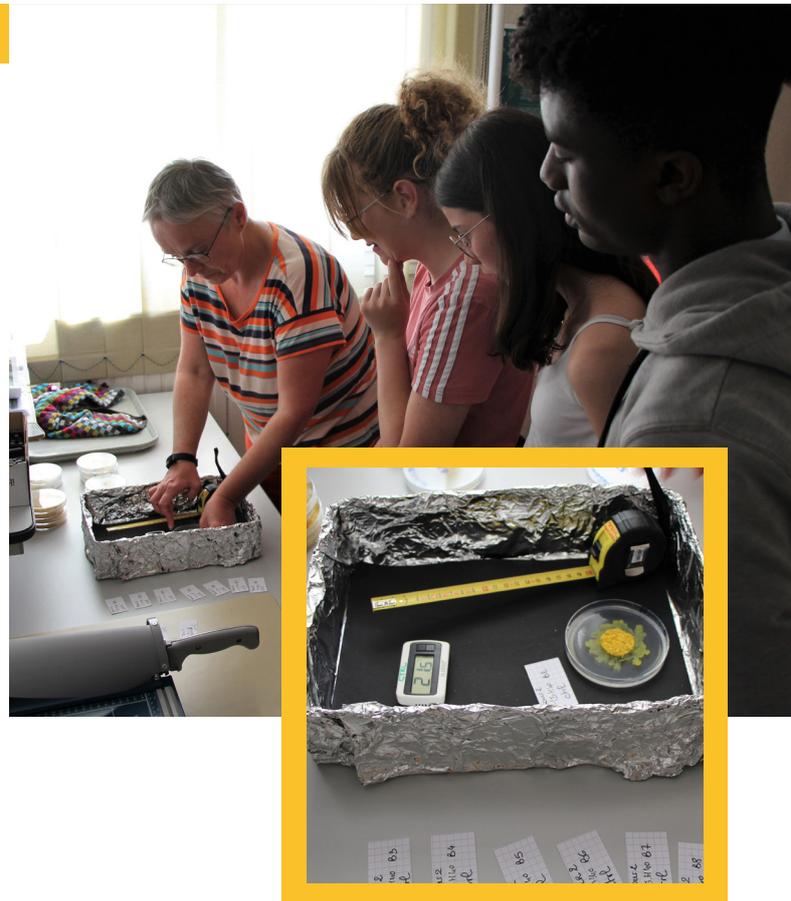
dernier projet, des collégiens de la section « Course d'Orientation » avec leurs professeurs d'EPS, était en relation avec les élèves finlandais de Kokkola par le projet Erasmus+ « sport-nature-people ». Le but, est d'allier un sport de plein air type Course d'Orientation avec le développement personnel, le vivre ensemble, la santé-bien-être et la sensibilisation à l'environnement. Dommage, car la réception des élèves finlandais a dû être annulée en raison de la crise sanitaire.

UNE ÉTRANGE CRÉATURE ÉTUDIÉE

A l'échelon national, les scientifiques du CNRS avaient retenu plusieurs candidatures de tous horizons, pour participer à une étude sur le « phénomène des blobs », et celle du collège a été retenue.

Durant plusieurs semaines, les collégiens ont, à des heures précises, et selon un protocole expérimental précis fourni par le CNRS, nourri, mesuré, et étudié un drôle d'organisme : le blob.

Mais qu'est-ce donc ? Cet organisme, qui n'est ni végétal, ni animal, le plus souvent de couleur jaune, est mou et visqueux, composé d'une seule cellule à plusieurs noyaux. On peut le trouver dans la nature en milieux humides et frais. Or, ces organismes vivants communiquent entre eux, et se modifient selon les changements de leur environnement, d'où l'importance des relevés effectués par les élèves encadrés par Mme Soloy, principale du collège. Quelles que soient les classes, les collégiens ont été passionnés par ce phénomène blob, qui les a aussi initiés à la rigueur d'une démarche scientifique de recherche. L'expérience a pris fin le 20 mai ; Tous les résultats ont été transmis au CNRS pour analyse.





LES RUINES DU CHÂTEAU DE CHAPTEUIL POUR UNE SORTIE CULTURELLE SCOLAIRE

Dans le cadre d'un projet pédagogique culturel sur le moyen-âge, les élèves de 5^{ème} du collège St-Joseph ont bénéficié de trois interventions de Valérie Michel et Jean-François Vassal, spécialistes en Histoire vivante et médiévale. En classe, revêtus à chaque atelier de costumes d'époque, ils ont abordé plusieurs thèmes de la vie quotidienne, des mœurs, de l'organisation sociétale, de la féodalité, des trêves de Dieu ou encore du « fin'amor » (chant des troubadours).

Le 21 mars après-midi, les collégiens ont prolongé ce retour vers le passé dans les ruines du château de Chapeuil. Les intervenants leur ont expliqué, l'équipement des chevaliers, le système défensif du site et du château ou encore l'adoubement (cérémonie au cours de laquelle un homme était armé chevalier). L'accent a été mis sur les valeurs de la chevalerie en lien avec les valeurs citoyennes actuelles.

LE PETIT JOURNAL DU PATRIMOINE PAR LES ÉLÈVES DE ST-JOSEPH

Une vingtaine d'élèves de la 6^{ème} à la 4^{ème} et du CM2 de l'Ensemble scolaire St-Joseph ont participé à un projet pédagogique avec pour thème « Ralentir ma planète, mon bien-être ». Dans le cadre de cette réflexion, ils ont réalisé un petit journal du patrimoine avec pour thème : les moulins capitolien, guidés par Alain Groisier, spécialiste et passionné des moulins d'antan. Ils ont découvert le fonctionnement du moulin de Guérin remis en eau et en état de marche parfaite.

Le 8 mars, ils ont visité les quatre moulins de Neyzac avec leur système original d'utilisation d'eau en cascade : l'eau utilisée et évacuée dans le canal de fuite d'un moulin alimente le suivant et ainsi de suite. En complément à



la découverte de ce site, ils ont apprécié en même temps la mise en valeur des lieux par l'élagage et l'abattage de certains arbres avec un attelage de chevaux. Par cette méthode traditionnelle, les chevaux peuvent aller sur des terrains difficiles

d'accès et ne détériorent pas les sols comme les tracteurs forestiers.

Les élèves ont condensé leur travail dans un journal de cinq pages. Ils se sont inscrits à la 17^{ème} édition du concours scolaire du « Petit Journal

du Patrimoine » avec le thème : « le patrimoine qui bouge », organisée par la Fédération Patrimoine-Environnement, agréée par le ministère de l'Éducation Nationale. Après délibération, le jury des éditions Faton leur a attribué le troisième prix.



Vie sociale associative

UNE NOUVELLE COUPOLE À L'OBSERVATOIRE



« L'ASSEMBLÉE », UN TIERS-LIEU ASSOCIATIF

Depuis sa création en mars 2021, le tiers-lieu « L'assemblée » continue d'évoluer. Pour développer ce nouveau projet, les acteurs (les élus, Agora, Meygalien, l'Echappée, l'Espace Jules Romains, l'Espace numérique, social et solidaire, l'Atelier des Possibles), ont proposé quatre veillées avec à chaque fois des témoignages de tiers-lieux existants, tous différents tant par leur création et leur fonctionnement, (l'Hermitage à Autrèches – Oise, médiathèque intercommunale « Entre Dore et Allier » - Puy de Dôme, La Place des Possibles à St-Laurent-en-Royans – Drôme, « Les Ratelleurs » à Ste-Foy-la-Grande – Gironde). Des élus municipaux ont visité des tiers-lieux à Monistrol-sur-Loire, Vernoux (Ardèche), Murat et Vic-sur-Cère (Cantal).

Après ces témoignages et ces échanges avec les responsables de ces tiers-lieux, des réunions ont été organisées pour définir la forme juridique de « L'assemblée » par la création d'une association, prenant le relai de la municipalité. Celle-ci va continuer à soutenir cette association qui doit regrouper toutes les personnes qui veulent animer sur le territoire des actions et des services pour échanger, créer, « faire ensemble » sous forme de solidarité. Le 22 avril, les statuts et le règlement sont adoptés avec un conseil d'administration composé de trois collègues : la commune, membre de droit, Agora, l'Atelier des Possibles pour les « associés », et cinq usagers. Le bureau se compose de deux co-présidents, Jean-Luc Laschamp et Mathieu Carrière et d'un trésorier, Loïc Bardirot. Trois coûts d'adhésion sont fixés pour l'instant : 10€ pour les personnes physiques, 50€ pour les personnes morales à but non lucratif et 100€ pour les personnes morales à but lucratif.

Le 25 avril, de nuit, pour ne pas bloquer ou gêner la circulation, un immense camion porte-engins est entré dans Saint-Julien-Chapteuil avant de rejoindre l'observatoire du Betz pour y livrer une nouvelle coupole en aluminium, de 4 mètres de diamètre, fabriquée par l'entreprise Jay de Chalain d'Uzore, (Loire).

Sur le site de l'observatoire, les membres de l'association Orion Astronomie du Velay, ont installé le nouveau dôme en remplacement de l'ancien. Celui-ci reprendra toutefois du service sur un nouvel emplacement créé tout spécialement pour permettre à la section ORION JUNIOR d'animer des ateliers de vulgarisation de l'astronomie et de la culture scientifique. On sait que les démonstrations des jeunes « orionautes » sont toujours très appréciées par tous les publics du Betz.

Une réunion de suivi du chantier s'est tenue le samedi 30 avril sur le site. Jeanne de Clérico, présidente de l'association, et Michel Martel, chargé du projet Orion, recevaient à cette occasion le président de Région Laurent Wauquiez, accompagné de Séverine Fontanier, chargée de mission à la Région. Michel

Allibert et Georges Crespy, respectivement adjoint au maire et conseiller municipal délégué, représentaient la municipalité.

Jeanne de Clérico rappelait l'aide déterminante apportée par la Commune, la Région Auvergne-Rhône Alpes, le Conseil Départemental de Haute-Loire et le Fond de Développement de la Vie Associative. Elle précisait cependant que le projet n'étant pas abouti, plusieurs travaux restent encore à effectuer par les bénévoles d'Orion et l'équipe municipale des services techniques.

Laurent Wauquiez, s'est montré très enthousiaste devant la dynamique locale et l'évolution du projet porté ici par Orion : « Avec la métamorphose des lieux vous en avez fait un site extraordinaire et fabuleux. Cet observatoire amateur est aujourd'hui le plus complet d'Auvergne ». Cette nouvelle coupole sera motorisée en rotation et synchronisée au télescope ».

Rappelons que le programme des animations publiques proposées par Orion à l'observatoire du Betz sont à découvrir sur le site : www.orion43.fr



LES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE LES COPAINS ONT LA MAIN VERTE !

Mardi 24 mai, les élèves des classes de CE1 et CE2 se sont rendus au jardin de l'Holme, près du parc à jeux. Là, sur les conseils avisés de leur enseignant, Richard Perbet et grâce à l'aide de Pierre Jean Coste, chef des services techniques qui leur a fourni les plants et le matériel. Les enfants ont

mis en terre des plants de tomates cerises et des salades dans les carrés potagers prévus à cet effet. Une action pédagogique sur le terrain qui s'inscrit dans l'apprentissage de l'environnement et du développement durable.



L'ÉCOLE LES COPAINS A PRÉSENTÉ SON SPECTACLE DE FIN D'ANNÉE

Les enseignants de l'école « Les Copains » et l'APE (Association des Parents d'Elèves) ont organisé la fête de l'école à l'espace associatif et culturel. Dans une salle comble, les familles ont découvert le spectacle proposé par toutes les classes. Les plus petits ont dansé sur des airs contemporains ou médiévaux, tandis que les plus grands du CE1 au CM2 ont interprété des chansons, accompagnés par leurs professeurs.

Après le spectacle, un entracte avec boissons précédait la soirée avec repas réservés par les familles. Ce sont plus de trois cents couverts, préparés par les commerçants locaux, qui ont été distribués par les membres de l'APE. L'association a saisi l'opportunité de cette manifestation pour remercier Sébastien Perret, le directeur, pour ses huit années d'engagement auprès de l'école.



SOLIDARITÉ AVEC LE PEUPLE UKRAINIEN

Dès le début des hostilités, la mairie a reçu quantité d'appels de particuliers proposant des aides ou d'accueillir des familles ukrainiennes. Les élus, de leur côté, se sont engagés pour les recevoir dans de bonnes conditions dans le gîte d'étape communal. Une réunion publique d'informations proposée par la municipalité a permis de préciser les conditions d'accueil et l'organisation des dons.

En ce qui concerne les collectes, la mairie a travaillé en binômes avec la caserne des pompiers et le SDIS. Des permanences ont été organisées les mercredis et samedis pour recevoir des dons très nombreux en matériel de secours et produits d'hygiène. C'étaient les deux priorités. À noter que les écoles et collèges ont aussi apporté leur contribution (vente de ballons aux couleurs de l'Ukraine et collecte alimentaire).

Les dons de ces opérations ont été remis aux pompiers capitoliens et au CCAS de la mairie.

Certaines collectes sont parties dans les camions du SDIS pour l'Ukraine et d'autres sont restées pour les réfugiés déjà arrivés dans le département.

Depuis la mi-mai, deux familles ukrainiennes sont réfugiées dans notre commune.



FESTIVAL DE LA SOUPE : LE RETOUR !

Après l'annulation ces deux dernières années, le festival de la soupe sera de retour dans la cour de l'école « Les Copains », les 22 et 23 juillet. Les Compagnons de Chateuil vous invitent donc très nombreux pour ces grandes retrouvailles, qui seront cette année, et peut-être plus encore que naguère, un des événements majeurs de la saison estivale.

Cette manifestation attire plusieurs centaines de gourmets qui viennent, parfois de loin, passer une ou deux soirées conviviales. Cette année, le thème choisi par les organisateurs est les « soupes des suc » (soupe de la tortue, soupe du Mont Chantis, du Mont Rouge, de Peyre de Bard, du Testavoyre). Les participants sont invités à s'habiller en rouge et noir, c'est-à-dire aux couleurs de notre bourg. Il y aura près de 1400 litres de soupes sur les deux soirées qui seront servies accompagnées d'un plateau de charcuteries, de fromages et d'un dessert. L'apéritif sera offert.

Cette année, la participation, est fixée à 13 € dont 1 € sera reversé au bénéfice de l'Ukraine.

Au mois d'octobre, Les « Compagnons », renoueront avec leur activité « théâtre ». Comme prévu, lors des années précédentes, la compagnie Jean-Claude Baudracco qui avait

remporté un grand succès avec la pièce « Marius » de Marcel Pagnol, reviendra le 23 octobre. Ce sera cette fois-ci avec « Fanny », second volet de la trilogie du grand écrivain.

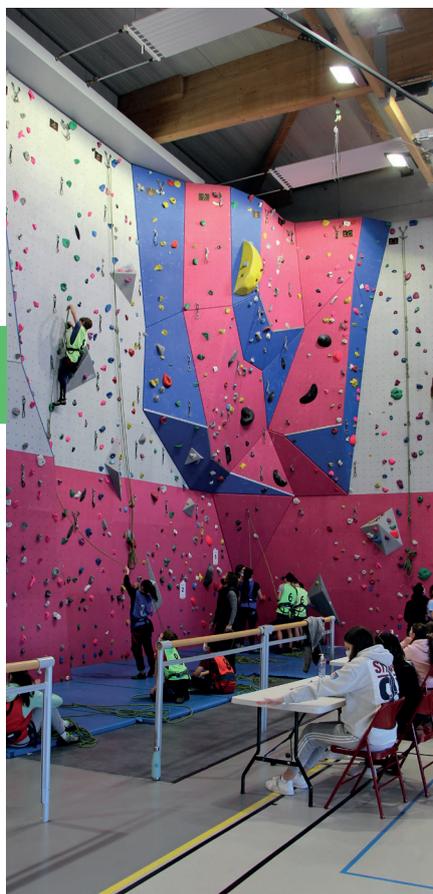


Vie sportive



DES CHANGEMENTS POUR LE CAPITO'TRAIL 2022

Pour cette 13^{ème} édition qui aura lieu les 29 et 30 octobre à Saint-Julien-Chapteuil et ses alentours. L'association Chapteuil Sport Nature a déjà dégagé les grandes lignes avec un parcours long de 45 kilomètres qui passera dans des coins et recoins inédits ! L'épreuve « duo » va disparaître remplacée par les 20 kilomètres solo. Le 13 kilomètres restera à l'identique. Des centaines de participants sont attendus, encore une fois, ce qui confirme à la fois la popularité et l'originalité de ce trail.



LE CHAMPIONNAT UNSS D'ESCALADE

Le 2 mars, le championnat UNSS d'escalade a eu lieu sur le mur d'escalade du gymnase. Neuf équipes de quatre collèges (dont celui de Saint-Joseph) participaient avec leurs professeurs d'EPS en présence d'Hélène Falcon, directrice départementale UNSS.

Cyrille Assezat du club capitolien Tortuenambule, moniteur diplômé d'Etat, assisté de Noé Labdouni, stagiaire en alternance, avaient préparé les voies. La compétition se déroulait sous forme de relais avec des équipes mixtes de quatre (deux garçons, deux filles). Ils devaient tous grimper cinq voies de difficultés croissantes en moins de 16 minutes au total. Le collège capitolien avec sa section sport nature avait engagé une équipe excellence. Les collégiens ont pris la seconde place derrière le collège Jules Vallès, qualificative pour les championnats académiques.



LES CHAMPIONNATS DÉPARTEMENTAUX UNSS DE VTT À SAINT-JULIEN-CHAPTEUIL

Mercredi 13 avril, dans le bois d'Auteyrac, où le terrain convient parfaitement aux épreuves de VTT, les jeunes vététistes concouraient pour les championnats départementaux UNSS. Ils étaient 160 compétiteurs à participer, encadrés par vingt jeunes officiels, (six collèges et six lycées). L'organisation, qui avait reçu le soutien de la mairie, proposait trois épreuves : le trial, l'enduro et le relais. Les équipes étaient mixtes (deux filles et deux garçons), seuls les benjamins étaient en duo, garçons ou filles.

Le classement s'est effectué en additionnant les performances des quatre vététistes puis par addition des places de l'équipe.

Les meilleurs se sont qualifiés pour les championnats d'académie qui se sont déroulés dans le Cantal.

Force est de constater que les jeunes des établissements scolaires capotoliens ont brillé. En benjamins duos garçons, le collège Saint-Joseph décroche les deux premières places (1^{er} Maé bonnet et Malek Légé, 2^{ème} Gaël Giraud et Paul Jouve). Pour le classement « collèges mixtes

excellence », l'école Saint-Joseph occupe encore les deux premières places (1^{er} Louise Civier, Élise Michel, Lucas Gibert et Léo Jouve, 2^{ème} Aurore Marcon, Lison Légé, Noah Sabadel et Louka Laffont). Dans la catégorie « Collèges », c'est au tour du collège Jules Romains de rayonner, remportant les deux premières places (1^{er} Manon Bacherrie, Louison Sabadel, Paul Demars et Louanne Michel-Pontvianne, 2^{ème} Célestine Tanchou, Margot Bannwarth, Florian Vaujour et Jocelyn Fialon).

EXPLOIT DES MINIMES FILLES DU COLLÈGE JULES ROMAINS AU CHAMPIONNAT DE FRANCE DE HANDBALL

Les minimes filles du collège Jules Romains ont signé un exploit pour un petit collège rural au championnat de France de handball à Mulhouse du 16 au 20 mai, en se hissant sur la 3ème marche du podium parmi les 16 équipes engagées.

Pour obtenir un tel résultat, elles ont terminé 2ème de leur poule dans le tournoi principal, une place qualificative pour le quart de finale. Elles ont battu un collège de Paris 24-4, mais se sont inclinées 15-13 contre les favoris, Bordeaux. Elles ont gagnées 17-11 contre Dijon. En quart de finale, elles s'imposent contre Calais 17-9 dans un match

référence, solides en défense, des contre-attaques variées et décisives. Un peu tétanisées par l'enjeu, elles ont cédé en demi-finale 14-12 contre Hendaye. Elles ont su se remobiliser pour aller chercher la médaille de bronze sur un score sans appel 23-10.

Leurs professeurs d'EPS, Stéphane Dumas et Fabrice Fournet-Fayard, les ont félicitées pour cette magnifique performance. Nul doute que les élèves, malgré la fatigue et des petites blessures pour certaines, sont revenues de cette expérience avec des souvenirs fabuleux.



L'équipe : Maëlie Lyotard, Lou Maneval, Elysa Rocher, Kimmy Roux, Manon Carvalho, Louise Héritier, Olympe Jacot, Lalie Bonnet et Louise Laplace et Oscar Sahuc, jeune arbitre.



LES MINIMES DU COLLÈGE JULES ROMAINS CHAMPIONS D'ACADÉMIE D'ATHLÉTISME

L'équipe minime mixte du collège Jules Romains a remporté le championnat départemental d'athlétisme estival mercredi 4 mai à Monistrol-sur-Loire. Ils ont récidivé la semaine suivante en devenant champion d'académie. L'équipe était composée de 6 athlètes, (2 filles et 4 garçons), chacun réalisant une course, un saut et un lancer : Héloïse Jaurin (50m haies), Elsa Guéret (1000 m), Nohan Hédon (lancer du disque), Martin Giraud (lancer du poids), Marco Ferrier (triple saut) et Louis Gagne (50m). Ce dernier a terminé 3ème au classement individuel cumulant les points de 3 épreuves. Quatre athlètes ont participé également à un relais mixte, 4 fois 60m, (2 filles et 2 garçons), le temps étant pris en compte pour s'additionner aux points de l'équipe. Ils ont enlevé le titre académique et départemental en relais 4 fois 200m avec Héloïse, Elsa, Louis et Marco. L'aventure est



LA COUPE DE LA HAUTE-LOIRE EN TERRE CAPITOLIENNE

Les joueuses de l'Olympic ont tenu leur rang en remportant la coupe de la Haute-Loire, jeudi 26 mai, face à Craponne-sur-Arzon sur le terrain de Blavozy, sur un score impressionnant de 9 à 0.

Effectivement, en partant favorites, elles ont assuré en imposant leur jeu d'entrée avec déjà un 5 à 0 à la mi-temps. Au retour des vestiaires, elles ont poursuivi leur domination sans relâchement pour ajouter quatre buts. Leur entraîneur, Sébastien Ribeyron, a reconnu leur match sérieux avec de l'envie pour conclure la saison. Elles sont aussi récompensées d'un beau parcours en championnat de Ligue AURA R1 avec une 2ème place derrière le Clermont Foot 63 dans une poule de dix équipes. Elles se maintiennent parmi les 14 meilleures équipes de la région.

conditionnée par l'accompagnement de jeunes juges officiels, (Zoé Hauterre, Tessa Gallien, Kenzo Roche et Aaron Roux).

Le collège est habitué aux participations des championnats de France d'athlétisme. C'est la huitième participation depuis 2012.

NOTRE ÉGLISE VA RETROUVER TOUTE SA SPLENDEUR

Depuis le 19 avril, la seconde partie des travaux de rénovation de l'église est en cours. Auparavant, les bénévoles de la paroisse avaient déménagé les œuvres et autres objets liturgiques de la sacristie qui a servi de « base vie » provisoire jusqu'à fin juin en attendant la fin des travaux de maçonnerie dans la crypte. La Côte Gelée a dû être fermée, occupée en partie par la grue. En effet, sur la partie nord, la toiture a été refaite aussi bien pour la charpente que pour la couverture en lauzes. A l'intérieur, le chauffage et les alimentations électriques seront remis aux normes. Des spots intégrés viendront désormais compléter l'éclairage. Enfin, un travail minutieux, effectué par des spécialistes de la région, permettra peu à peu la restauration des vitraux et des menuiseries. Il en sera de même pour les mobiliers anciens, les décors et les objets peints.



SAUVEGARDE DE LA MAISON DU CIMETIÈRE

La maison du cimetière servant de stockage pour les services techniques de la mairie nécessitait une rapide rénovation pour sécuriser et conserver l'édifice en bon état. Pour l'instant, ce bâtiment n'a pas d'affectation particulière mais c'est un patrimoine remarquable de la commune. En 1887, Emmanuel Mauras, sous-préfet de Montbrison, a fait don à la commune de 6000 francs pour faire construire à l'angle du cimetière une maison pour le gardien, à condition que la commune entretienne sa tombe.

La dalle du rez-de-chaussée a été refaite en béton tandis que le plancher de l'étage et l'escalier d'accès ont été rénovés en bois. La charpente et la toiture en tuiles ont été reprises avec suppression du chien assis. En même temps que les travaux de voirie de la route d'Auteyrac, la maison a été raccordée aux réseaux d'eaux pluviales, d'assainissement et d'AEP. Des fourreaux pour l'alimentation électrique et téléphonique ont été prévus jusqu'au bâtiment et mis en attente pour un aménagement éventuel à l'avenir.

RÉNOVATION DE LA MAISON DU CAMPING

Les services techniques ont rénové la maison du camping. D'abord, à l'étage, en démolissant des cloisons, en changeant les moquettes pour du parquet flottant, en installant une salle de bain neuve et une cuisine moderne. Les peintures blanches ou gris clair apportent de la lumière à ce bel appartement de trois chambres.

L'accueil a été refait avec des peintures plus claires et de nouveaux meubles. Pour cet été, c'est Pierrette Romanet qui tiendra le camping et gèrera les réservations. Auparavant, elle a géré le camping d'Yssingieux pendant plus de 20 ans.



LE PÔLE CULTUREL « L'ÉCHAPPÉE » BIENTÔT INAUGURÉ

« L'échappée », tel est le nom retenu pour le pôle culturel. En effet, depuis le début de l'année, tout le monde pouvait proposer un nom soit par mail, soit en déposant sa proposition dans une urne, à la mairie.

En avril, une douzaine de personnes se sont réunies pour aboutir à un choix définitif. Participaient des élus, des membres d'Agora, de l'association Espace Jules Romains, de la bibliothèque et trois capitoliens indépendants. Emma Debru, stagiaire à la bibliothèque, a proposé d'abord une série de jeux pour éliminer trente propositions et n'en garder que dix. Puis, une seconde méthode a permis d'en garder six. Par élimination pour diverses raisons (trop vu, trop flou, trop ambitieux, trop utilisé...) il n'en restait qu'un : « L'échappée » adopté à la quasi-unanimité.

À l'intérieur de son cocon de bois, de fer et de béton, « L'échappée » regroupera la médiathèque, un grand hall d'accueil pour les réceptions, le musée Jules Romains, un grand auditorium et des salles de musique avec un mobilier et des équipements adaptés. Les travaux du pôle culturel ont débuté en avril 2021, avec la démolition de l'ancien « huit à 8 ». Terminé en juin, il sera inauguré le 24 septembre.

La médiathèque proposera aux adhérents une offre de prêt qui sera large, diverse, renouvelée fréquemment, pour tous. Les livres ne seront pas la seule source d'attractivité, car il y aura aussi des espaces numériques de travail ou de jeux, le tout dans une salle baignée de lumière grâce aux immenses



baies vitrées. De très nombreuses animations ou ateliers sont d'ores et déjà prévus pour satisfaire la population qui aura aussi accès aux derniers films dans l'auditorium, grâce aux programmations de Ciné Velay. Les séances adaptées aux jeunes enfants seront maintenues le dimanche matin.

Parmi les espaces prévus à « L'échappée », il y aura le musée consacré à Jules Romains. « L'échappée » bénéficiera de Micro-

Folie, un dispositif piloté par les musées nationaux qui permet de diffuser des images numériques avec des commentaires et des possibilités d'interactivité, dans des lieux qui n'avaient jusqu'alors pas accès aux grandes œuvres patrimoniales. À noter que « L'échappée » pourra aussi accueillir diverses expositions tout public.

L'auditorium du pôle culturel avec 80 places aura un bel équipement audiovisuel. Il a été pensé pour tous. Les entreprises pourront aussi le louer pour des séminaires ou des conférences, en relation avec l'espace coworking dans la rue Chaussade. Les espaces sont insonorisés et les salles de musique pourront résonner aux sons des batteries ou des guitares sans perturber les autres activités.

Bien entendu, le pôle culturel s'intègre dans le projet plus vaste de L'Assemblée (nom du tiers lieu) qui compte aussi le coworking, l'espace numérique et solidaire (maison France Services, conseiller numérique et permanences sociales)



Vie intercommunale



LA NOUVELLE ZONE ARTISANALE ENFIN OPÉRATIONNELLE

En 2020, la Communauté de Communes Mezenc-Loire-Meygal avait acheté 2 hectares de terrains au lieu-dit Pistouvayre. Cette acquisition était indispensable avec le développement du tissu économique local et des industries sur le territoire. D'ailleurs, les travaux n'avaient pas commencé que tous les lots étaient déjà réservés : la société Bobitech, riveraine du site souhaite une extension, le centre opérationnel routier a besoin de locaux plus fonctionnels, deux garages de la commune nécessitent plus d'espace pour leurs activités.

Les travaux ont commencé en novembre 2021 avec les terrassements et les réseaux, ensuite la voirie. Avec la viabilisation de cette zone artisanale et le déplacement de la voie d'accès à la déchetterie, il était impératif d'améliorer le carrefour avec la RD28. Cet accès a été élargi pour la sécurité, surtout pour les sorties d'engins de déneigement du département. Cet aménagement a été complété par une reprise de la collecte des eaux pluviales de la RD28 et de certains riverains.

L'EPAGE* RESTAURE LE COURS D'EAU DANS LE QUARTIER DE L'HOLME

Une nouvelle opération de restauration naturelle et de confortement des berges du cours d'eau du ruisseau du Fraisse dans le quartier de l'Holme s'est déroulée au printemps. Dans le secteur du jardin d'enfants, les enrochements rive droite étaient déstabilisés avec des risques d'effondrements à cause du courant.

Ces confortements des berges sont traités par une nouvelle formule végétale. Des branches de saules prélevées sont posées horizontalement sur trois rangées recouvertes d'un filet en fibre de coco et de terre végétale. Des pieux en châtaignier soutiennent ces végétaux qui finiront par faire des boutures et s'enraciner en ceinturant la bordure du ruisseau. En rive gauche, le traitement est complété par un repeuplement de plantes hélophytes (les racines se développent dans un terrain gorgé d'eau), telles que l'iris des marais, la massette, la véronique des ruisseaux. Ainsi leur présence doit former des massifs paysagers qui seront à l'avenir protecteurs d'insectes ou de batraciens. Avec cette restauration hydro morphologique, le lit du ruisseau est profilé par dispersion de quelques blocs rocheux pour créer un cours d'eau naturel.

Ainsi, cette intervention, à laquelle a participé aussi la Communauté de communes, la Région Aura, l'agence de l'eau Loire-Bretagne, et la Fédération De Pêche et de Protection en Milieu Aquatique, (FDPPMA), a pour but de redonner au cours d'eau son tracé naturel.

*EPAGE : Etablissement Public d'Aménagement de Gestion de l'Eau





LE MUMO A FAIT ESCALE À ST-JULIEN-CHAPTEUIL

Le long et imposant camion blanc et rouge renfermant une exposition itinérante « d'autres mondes que le nôtre », initiée par le FRAC, (Fond Régional d'Art Contemporain) n'est pas passé inaperçu dans la commune du 6 au 8 avril 2022. Il s'agit d'un musée mobile (d'où MuMo), qui se déplace pour aller au contact des élèves, mais aussi des personnes âgées et de la population qui restent éloignés de la culture. Il était déjà venu en 2019 à l'initiative d'Agora.

Cette création originale d'Ingrid Brochard et de Matali Crasset, a des objectifs précis : susciter la curiosité, trouver des œuvres capables de faire découvrir d'autres façons de vivre, de regarder le monde que ce soit avec des lithographies, des photos, des huiles sur toiles. Chaque artiste pousse à s'ouvrir à de nouveaux horizons, à rencontrer d'autres mondes, d'autres vies, d'autres habitudes, tel est le thème proposé par Laure Forlay, commissaire de l'exposition. L'idée est de renouer avec l'art, le temps d'une visite interactive suivie d'un atelier de pratique artistique ou d'un débat, encadrée par des médiatrices culturelles. Les élèves des différents établissements scolaires du secteur ont pu découvrir des œuvres, des techniques de représentation, et réaliser différentes maquettes issues de leur réflexion sur le monde.

Ainsi, les visiteurs se sont interrogés sur le commun avec Maria, cette mère gitane, cheffe de sa communauté en Espagne, au double visage, ou avec cette femme qui accepte d'être photographiée juste après son accouchement aux Pays-Bas, ou encore avec ces hommes et ces femmes qui se réunissent pour danser à Kigali.



CAF ET COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MAIN DANS LA MAIN POUR LE SERVICE AUX FAMILLES

Le jeudi 3 mars, dans les locaux de la Communauté de communes à Saint-Julien-Chapteuil, Christophe Bonnefois, directeur de la CAF 43, Jean-Marc Fargier, président de la Communauté de communes et Philippe Delabre, vice-président de conseil Départemental ont signé une Convention Territoriale Globale, (CTG), en présence de Michel Arcis, vice président en charge des affaires sociales.

Cette Convention Territoriale Globale concerne la petite enfance, la jeunesse, le handicap, la parentalité, la vie sociale, l'accès et le droit au logement.

Elle constitue un programme pour 4 ans prenant en compte les changements démographiques et les évolutions de la vie familiale. Deux accueils seront destinés aux enfants et aux jeunes :

des ALSH (accueil de loisirs locaux de la Communauté de communes à Saint-Julien-Chapteuil, Christophe Bonnefois, directeur de la CAF 43, Jean-Marc Fargier, président de la Communauté de communes et Philippe Delabre, vice-président de conseil Départemental ont signé une Convention Territoriale Globale, (CTG), en présence de Michel Arcis, vice président en charge des affaires sociales.

des camps séjours pour les familles vulnérables. Pour la parentalité, l'idée est de créer un lieu d'accueil enfants/parents (LAEP). Pour favoriser la vie sociale, des dispositifs type « cafés partenaires » permettront de réunir les différents acteurs et de mener des actions communes. Un tiers lieu sera ouvert pour que les habitants et les associations puissent se retrouver. Enfin, concernant le logement, il s'agira de détecter et de traiter les situations d'impayés de loyers, de participer au repérage des habitats non décents.

Les élus impliqués ont rendu plusieurs visites dans les structures d'accueil. De plus, des conférences-débats continueront.



QUEL AVENIR POUR L'AGRICULTURE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ?

Le 16 février, à Saint-Julien-Chapteuil, une rencontre a réuni les élus de la commission agricole de la Communauté de Communes Mézenc-Loire-Meygal et la chambre d'agriculture, représentée par des référents territoriaux. Ces derniers ont pour mission de créer un lien entre les collectivités, les agriculteurs et la chambre consulaire. Ils sont au nombre de quatre, pour la communauté de Communes : Rémi Devidal de Fay-sur-Lignon, Fabienne Demars de Saint-Front, Dominique Chalendard de Saint-Julien Chapteuil et Denis Accassat de Freycenet-la-Cuche.

PRÉSENTATION DU PLUi

L'élaboration du PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal), déterminant pour les dix prochaines années les possibilités de construction et d'usage des sols sur la Communauté de communes Mézenc-Loire-Meygal, a débuté fin 2018.

Cette procédure d'élaboration s'est déroulée en trois phases :

- 1- la réalisation du diagnostic qui s'est attaché à dresser un portrait du territoire,
- 2- la construction du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) définissant les orientations de développement de la Communauté de communes,
- 3- la rédaction du règlement qui fixe les règles générales et les servitudes d'utilisation du sol permettant d'atteindre les objectifs du PADD.

Le diagnostic a été réalisé à partir d'entretiens avec les élus et les agriculteurs, d'investigations sur le terrain, d'analyse de documents imposants certaines contraintes : Natura 2000, Plan de Prévention des Risques, la charte du PNR des Monts d'Ardèche...), et l'organisation d'ateliers thématiques avec les partenaires institutionnels (DDT, Agence Régionale de Santé, Région Aura, Conseil Départemental...).

Le PADD détermine les grandes orientations d'aménagements de la Communauté de communes à partir des enjeux identifiés au sein du diagnostic. Cette phase d'élaboration a fait l'objet d'une large concertation avec les habitants du territoire lors de réunions publiques au mois de juin à Lantriac, Le Monastier-sur-Gazeille, St-Pierre-Eynac et Fay-sur-Lignon.

Fin septembre-début octobre, le Conseil communautaire arrêtera le projet de PLUi. Il validera ainsi le dossier, synthèse de l'ensemble des études

Après un tour de table, Laurence Gory, animatrice territoriale et Denis Accassat ont présenté le rôle du référent. Ensuite, chaque participant a reçu un inventaire du territoire avec des données clé : surfaces utilisées, nombre d'exploitations, productions, spécificités et actions déjà en cours. Puis, l'ensemble des conviés a travaillé autour de certains thèmes : faire la promotion de l'agriculture, motiver les jeunes agriculteurs, valoriser les déchets ou encore utiliser les énergies renouvelables.

et cadre du développement de la Communauté de communes ces prochaines années. Puis, il sera présenté aux conseillers municipaux des 22 communes et aux personnes publiques associées à l'élaboration (ARS, les services de l'Etat, les Chambres consulaires, le Département, la Région Aura...).

Au printemps 2023, le dossier sera soumis à une enquête publique durant un mois où chacun pourra rencontrer ou écrire au commissaire enquêteur pour lui soumettre ses questions et ses observations sur le dossier de PLUi.

Ce PLUi sera alors l'unique document de référence pour les projets de constructions et il remplacera le PLU actuel.



Etude de faisabilité pour l'installation de panneaux photovoltaïques

La Communauté de communes Mézenc-Loire-Meygal, a confié à l'agence lyonnaise PLANAIR France SAS, une étude sur son territoire pour l'installation en toiture de panneaux photovoltaïques sur les structures communales et intercommunales, (pour la commune de Saint-Julien-Chapteuil, ce sont les toitures de la piscine et de l'Espace associatif qui sont concernées). Les enquêteurs vont visiter les sites proposés pour ce projet sur les communes volontaires de l'EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale). Cette mission s'inscrit dans la continuité des axes définis par le PADD (Plan d'Aménagement et de Développement Durable), du plan local d'urbanisme intercommunal. Ce projet a pour but de favoriser le développement des énergies renouvelables en préservant le patrimoine naturel et paysager. Cette étude, sur trois mois, est subventionnée par l'ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie).



LA TEOM : TAXE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES

Afin d'harmoniser le financement du service des ordures ménagères sur le territoire de la Communauté de Communes Mézenc-Loire-Meygal, le conseil communautaire a voté par délibération le 16 septembre 2021 l'instauration de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) sur la totalité de son territoire à partir de 2022.

A compter de cette date, cette taxe sera collectée avec la taxe foncière. Tout comme la redevance, elle sert à financer la collecte des ordures ménagères mais également l'ensemble du service public de gestion des déchets, comprenant le transfert, le traitement, le tri, les déchetteries, les filières de valorisation ainsi que le stockage des déchets non valorisables.

Comment est-elle calculée ?

Elle se fonde sur la valeur locative de la propriété foncière et sur le taux d'enlèvement des ordures ménagères, calculés et votés par le Conseil Communautaire. Si vous êtes mensualisés, vous pourrez anticiper l'ajustement de vos mensualités en contactant le SIP (Service des Impôts Particuliers) dont dépend votre logement.



Environnement Agriculture



« LA NUIT, JE VIS »

Une table ronde sur le thème des économies d'énergie la nuit a été organisée par FNE 43 le 14 avril à l'Espace associatif. Le débat portait sur la pollution lumineuse de nuit. Gabriel Peyret, administrateur de l'association et Florence Arnould, coordinatrice, avaient convié un naturaliste, Michel Soupet et Alain Mourlevat, représentant de l'ANPCEN, (l'Association nationale pour la protection du ciel et de l'environnement nocturnes), membre d'Orion Astronomie. Le maire et des élus participaient également.

Gabriel Peyret a pour vocation d'accompagner les communes et de sensibiliser les citoyens à un éclairage plus respectueux et mesuré la nuit. En effet, la pollution lumineuse s'est accélérée ces dernières décennies à tel point que 60 % des Européens ne peuvent plus observer la Voie lactée. Il en découle des effets néfastes pour l'homme avec une perte de la mélatonine (l'hormone du sommeil), mais aussi sur la flore avec la perturbation de la photosynthèse ou encore sur la nature avec la perturbation des parcours migratoires des oiseaux par exemple. De surcroît, Michel Soupet, spécialiste de la faune nocturne, a dénoncé les nuisances de la pollution lumineuse sur des espèces nocturnes comme la chauve-souris, les chouettes, les papillons. Malgré les efforts, la réglementation existante encadrant les extinctions la nuit pour les zones commerciales et industrielles est peu respectée.

André Ferret a précisé que la commune de Saint-Julien-Chapteuil a obtenu en 2010 une première étoile de l'ANPCEN, la première du département, avec l'appui d'Orion Astronomie qui gère l'observatoire du Betz, puis une seconde quelques années après. La commune possède en effet 410 points lumineux dont la moitié a été rénovée et une trentaine supprimée en 2017. L'extinction de minuit à 5 heures du matin est donc une décision écologique, mais aussi économique pour le budget municipal.

Alain Mourlevat a précisé que 76% de la population française est favorable à cette coupure de nuit. Pourtant, à ce jour, seules 35 communes du département sont labellisées avec au moins une étoile. Ce label de village étoilé, reconnu des pouvoirs publics est remis en question tous les 4 ans.

Pourquoi Saint-Julien-Chapteuil ne postulerait pas pour une troisième étoile ?

RÉCUPÉRER DES DÉCHETS AUTOUR DES FERMES : UNE BELLE OPÉRATION FAVORABLE À L'ENVIRONNEMENT ET AUX GÉNÉRATIONS FUTURES

La campagne annuelle de nettoyage et de récupération des déchets agricoles usagés a eu lieu le 22 mars, à l'initiative de la Chambre d'agriculture. Une quarantaine d'agriculteurs du secteur et des communes voisines ont apportés leurs déchets plastiques après nettoyage de leur terres et entrepôts. Le tri s'est déroulé sur place : les bâches d'ensilage d'un côté, les plastiques d'enrubannage de l'autre puis les filets et ficelles. L'évacuation s'est faite l'après-midi par la société lyonnaise ADI Valor vers le centre de tri de Firminy. Au total, ce sont cinq camions bennes de 30 m³ qui ont été évacués sur le site de recyclage. Les livraisons des déchets agricoles sont en augmentation d'année en année : les agriculteurs se sentent donc de plus en plus concernés par la protection de l'environnement.



Recette pâté en croûte

MALO SOUVIGNET : LE BRONZE POUR UN PÂTÉ-CROÛTE DANS L'UNIVERS DU CHAMPIGNON

Natif de Lyon, Malo est revenu avec sa famille vivre à Saint-Julien-Chapteuil où elle avait ses racines. Apprenti au restaurant Vidal, formé par Aurélien Vidal (ayant lui-même obtenu la troisième place pour le pâté-croûte au championnat du monde en 2017), Malo Souvignet marche sur les pas de son maître. Très bien formé à l'art délicat de cette charcuterie pâtissière, il a candidaté aux Championnats de France 2021. Parmi 15 candidats, le jeune capitolien a été retenu sur dossier. Le lundi 29 novembre, à l'Hôtel de la Région AURA de Lyon, sa réalisation a attiré l'attention du jury qui lui a décerné la médaille de bronze.



INGRÉDIENTS

Pâte à pâté -croûte :

- Mélanger la farine et la fécule et tamiser.
- Dissoudre le sel, le sucre, les œufs, l'eau et le vinaigre.
- Mettre le beurre à s'imprégner pendant 48 h avec le piment d'Espelette, les épices à pâté et les graines de sésame dorées.
- Incorporer une partie du mélange farine, fécule avec l'eau, le sucre, le sel et le vinaigre préalablement dissout.
- Ajouter les œufs, le beurre imprégné puis le reste de la farine et de la fécule.
- Veiller que le mélange soit bien homogène et laisser reposer deux heures avant l'utilisation. Lors de l'utilisation, laisser revenir la pâte avant de l'étaler à 3 mm.

Farce à pâté croûte :

- Mariner les viandes (poitrine de porc et maigre de porc) préalablement taillées en cubes réguliers, ajouter l'assaisonnement, les hydromels et bien mélanger.
- Mettre sous vide pendant 72 heures.
- Après trois jours, confection de la farce, ajouter le jus de cochon réduit, la crème, les échalotes confites, les champignons cuits, les pistaches et les œufs.
- Une fois le mélange bien homogène, débarrasser.

Farce à pâté-croûte :

- 1,300 kg poitrine de porc
- 1,000 kg maigre de porc
- 0,250 kg jus de cochon bien corsé
- 0,20 l crème UHT
- 0,200 kg échalotes confites
- 0,150 kg girolles clous
- 0,150 kg cèpes en dés
- 0,080 kg pistaches
- 0,150 kg œufs
- 0,039 kg sel fin
- 0,008 kg poivre moulu
- 0,013 kg sel nitrité
- 0,002 kg piment d'Espelette
- 0,002 kg épice à pâté
- 0,150 gr trompettes de la mort
- 150 gr pieds de mouton
- 0,080 gr noisettes torrifiées

Pâte à pâté-croûte :

- 1,000 kg farine
- 0,500 kg fécule
- 0,010 kg sucre semoule
- 0,003 kg vinaigre d'alcool blanc
- 0,25 l'eau
- 0,150 kg œuf entier
- 0,040 kg sel fin
- 0,900 beurre
- 0,012 kg fleurs de thym
- 0,012 kg graines de sésame dorée
- 0,006 kg piment d'Espelette
- 0,006 kg épices à pâté

Gelée pâté-croûte:

- Jus de champignons
- 10feuille de gélatine/L



Agenda de l'été

Animations diverses :

9 juillet : Journée de l'Assemblée, **animations variées**

Samedi 16 juillet : Dégustation et fête du vin à l'Espace associatif par l'Olympic foot

Vendredi 23 et samedi 24 juillet en soirée :

Festival des soupes par les Compagnons de Chateuil

Samedi 30 juillet : **Accueil, conférence de la famille Klarsfeld** conférence à 16 h à l'Espace associatif et culturel

Mercredi 3 août : **Marché artisanal** (place du marché)

Judi 4 août : **Balade estivale** « à la découverte de notre patrimoine par les Amis du Villaret » à partir de 14 h 30 (rendez-vous au four à pain)

10 août : 22 H – Feu d'artifice

Judi 11 août : **Marché bio** par Meygalimenterre, Place St-Robert à partir de 18 h

Mercredi 17 août : **Omelette des pompiers** à partir de 19 h à l'Espace associatif et culturel

Samedi 20 août : **Concert musique classique EAC**

Vendredi 26 et Samedi 27 août :

Rallye automobile Velay - Auvergne

Samedi 27 août (9 h à 12 h) :

Forum des associations à l'espace associatif

Orion :

Juillet et août - **animations publique à l'observatoire du Betz tous les mardis** « les matinales » à 9 h et tous les vendredis « soirées » à partir de 20 h (réservations conseillées)

Moulin de Guérin :

Les 19 et 26 juillet, 9 et 18 août : visites commentées « Les journées du meunier » de 10 h à 16 h

AGORA : Les mercredis de l'été (Les renversantes)

20 juillet :



27 juillet :



19 H - Les batteurs de pavés

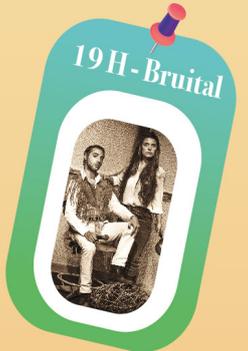
3 août :

18 H - Freaky Fucking Funk

10 août :

18 H - Las Cuerdas

19 H - Zia



Bibliothèque :

Les 20 et 27 juillet, le 3 août :

Les Racontines au jardin de l'Holme (lecture album jeunesse) à 17 h



Mairie :

24 septembre :

Journée d'inauguration du pôle culturel l'Echappée avec des **animations variées et concerts.**